



**République Française
Département du Val d'Oise
Arrondissement de Sarcelles**

Acte certifié exécutoire après avoir
été

Transmis au représentant de

L'Etat le : **08 NOV. 2023**

Publié le : **08 NOV. 2023**

Le Maire,

DELIBERATION N°.2023.071

L'an deux mille vingt-trois, le 06 novembre, à 20h00, s'est réuni en séance publique le Conseil Municipal de la Ville de Fosses, légalement convoqué en date du 30 octobre, sous la présidence de Madame Jacqueline HAESINGER, Maire.

PRESENTS :

PIERRE BARROS, JACQUELINE HAESINGER, BLAISE ETHODET-NKAKE, FLORENCE LEBER, DOMINIQUE DUFUMIER, LEONOR SERRE, PATRICK MULLER, JEANICK SOLITUDE, CINDY BOURGUIGNON, GILDAS QUIQUEMPOIS, LAUREN LOLO, MICHEL NUNG, EMELE JUDITH, SONIA LAJIMI, FELIX MIRAM, TANIA KITIC, FRANCK BLEUSE, PAULETTE DORRIERE, HUBERT EMMANUEL EMILE, CONSUELO NASCIMENTO, CHRISTOPHE LUCAS, MARJORY QUIQUEMPOIS, DIDIER EISCHEN, GABRIEL NGOMA, BELWALID PARJOU

EXCUSES REPRESENTES PAR POUVOIR :

JEAN MARIE MAILLE A LEONOR SERRE, DJAMILA AMGOUD A DIDIER EISCHEN, DAVID FELICIE A GABRIEL NGOMA

ABSENT : GILDO VIERA

Lauren LOLO est élue secrétaire à l'unanimité.

QUESTION N° 3 : ELECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

RAPPORTEUR : JACQUELINE HAESINGER

Le Conseil Municipal,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.2122-7-2 ;

Considérant que le Conseil municipal a procédé à l'élection de son Maire en la personne de Madame Jacqueline HAESINGER ;

Considérant que le Conseil municipal a fixé à 7 le nombre d'adjoints au Maire ;

Considérant qu'il y a lieu dans ces conditions de procéder à l'élection des adjoints dans les conditions de l'article L.2122-7-2 susvisé ;

Considérant la candidature de la liste conduite par Monsieur Blaise ETHODET et comprenant les conseillers municipaux suivants :

- M. Blaise ETHODET
- Mme Jeanick SOLITUDE
- M. Gildas QUIQUEMPOIS
- Mme Florence LEBER
- M. Dominique DUFUMIER
- Mme Léonor SERRE
- M. Patrick MULLER

Après avoir procédé au vote et au dépouillement,

Au Premier tour

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 28

Nombre de bulletins blancs : 6

Nombre de bulletins nuls : 0

Suffrages exprimés : 22

Majorité absolue : 12

Nombre de voix obtenues par la liste conduite par Monsieur Blaise ETHODET : 22

• **DECIDE :**

Ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, sont élus adjoints et immédiatement installés dans leurs fonctions :

- 1^{er} adjoint M. Blaise ETHODET
- 2^{ème} adjointe Mme Jeanick SOLITUDE
- 3^{ème} adjoint M. Gildas QUIQUEMPOIS
- 4^{ème} adjointe Mme Florence LEBER
- 5^{ème} adjoint M. Dominique DUFUMIER
- 6^{ème} adjointe Mme Léonor SERRE
- 7^{ème} adjoint M. Patrick MULLER

La Maire,
Jacqueline HAESINGER



La secrétaire de séance,
Lauren LOLO

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping loops, positioned to the right of the text 'Lauren LOLO'.